



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)
COMMUNE DE GEMBLOUX



FRW, le 06 mai 2019

Réunion du GT Sentier
Le **25/04/2019**

Participants :

- Pour la **CLDR** : 9 participants
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Simon DE PAEPE (Agent appui)

Excusés :

- N/A

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : la Directrice générale, l'agent relais de l'ODR

Secrétariat : Simon De Paepe (FRW)

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation PPT FRW

Objets de la rencontre

- *Présentation des informations en lien avec le GT mobilité*
- *Organisation du GT et des suites*

1. Accueil par le président de la CLDR

2. Rétroacte :

Bref rappel des différentes étapes d'élaboration du PCDR avec recueil d'idées d'actions potentiellement réalisables dans le cadre d'un lot 0. Un GT spécial lot 0 a permis de dégager 9 actions souvent peu coûteuses issues de la dynamique de participation citoyenne et donc mobilisatrices pour des membres de la CLDR.

L'inventaire est une des 9 actions retenues dans le lot 0. En termes d'exploitation des données recueillies, 5 pistes d'action sont envisagées dont le Groupe de Travail sentier découle.

3. Présentation rapide des données existantes :

- **Inventaire du GA :** Le travail du Groupe Action 'inventaire des besoins par village' a permis l'identification de certains tronçons, sentiers et itinéraires à aménager.
- **Recensement PCDR :** La fiche projet fiche-projet n°1.07 'Optimiser le réseau de chemins et de sentiers et tenir à jour l'Atlas' : reprend l'identification de liaisons à réaliser et de sentiers à réhabiliter.
- **Recensement sentier :** La commune a réalisé une cartographie numérique de l'ensemble des sentiers et chemins existants intégrant leurs potentielles modifications et suppressions. Cette cartographie permet dès lors d'identifier les chemins et sentiers qui, d'un point de vue légal, sont accessibles. Toutefois, cet inventaire n'est pas validé officiellement et peut potentiellement contenir certaines erreurs. Par ailleurs, certains sentiers ne sont éventuellement pas accessibles dans les faits. Une étude devra être faite au cas par cas pour voir la faisabilité de leur réhabilitation. La commune est le bon interlocuteur pour entamer les démarches et contacts avec les propriétaires le cas échéant. Il sera intéressant de privilégier les sentiers existants sans litiges juridiques.
- **Recensement GRACQ :** Le GRACQ de Gembloux, association œuvrant pour rendre les déplacements à vélo plus sûrs, plus agréables et plus faciles pour tous, a réalisé un travail d'étude de la situation existante, d'identification de liaisons manquantes, de points noirs et a proposé des actions de mise en œuvre sur le territoire.
- **Données en ligne existantes** (<https://www.balnam.be/>) : Balnam est une plateforme cartographique participative où des randonneurs et promeneurs encodent des itinéraires intéressants à différents points de vue, notamment touristique.

4. Présentation de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité

Le PCM est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune et vise à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie.

C'est une étude du système de déplacements cohérent pour les personnes et les marchandises

Le plan doit être :

- Être multimodal et hiérarchisé;
- Offrir une réponse en terme d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite;
- Favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourager l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile;
- Contribuer à localiser au mieux les lieux de vie et d'activités, en favorisant la mixité des fonctions

Elle reprend 3 phases :

- Diagnostic de la situation existante
- Définition d'objectifs
- Établissement de propositions concrètes

La commune a réalisé un Plan Intercommunal de Mobilité avec les communes de Chastre, Walhain, Perwez et Sombreffe. Elle peut donc réaliser une procédure d'actualisation. La Commune a un accord de principe avec la région wallonne pour réaliser ce PCM. En préalable, la commune réalisera un pré-diagnostic qui servira à l'auteur. Celui-ci pourrait être terminé pour la fin de l'année 2019. Ensuite, la réalisation du PCM prendra une à deux années.

Dès lors le travail du GT sentier, pourra enrichir ce pré-diagnostic et servir au bureau d'études chargé de la réalisation du PCM.

5. Présentation de dynamiques similaires :

- Présentation des grands objectifs en termes de déplacement et d'itinéraire :
 - Vocation des itinéraires : utilitaire, touristique, loisir, sportif...
 - Type d'utilisateur : modes doux, personnes à mobilité réduite, cavalier...
 - Valorisation thématique : paysagère, environnementale, patrimoniale, économie locale, cohésion sociale
Une participante présente des initiatives de parcours d'artiste encadré permettant de valoriser le patrimoine local via différents itinéraires.
 - Type d'itinéraire : intra/inter villages, intercommunal, liens vers pôles majeurs/secondaires...
- Le travail d'inventaire est souvent réalisé :
 - À l'aide d'une fiche analytique reprenant différents items (localisation problèmes rencontrés, proposition d'aménagements, intérêt, accessibilité, praticabilité, privatisation...).
 - Individuellement ou en groupe.
 - Avec une division par zone ou par village.
- Quelques exemples d'actions :
 - Sentiers comestibles : plantation d'arbres fruitiers le long de sentier.
 - Panneaux didactiques présentant le paysage et le patrimoine. *Des liens avec la fiche projet 'Installer des panneaux agriculture au fil des saisons' pourraient être envisagés.*
 - Balisage et gestion des panneaux.
 - Appel à idées pour nommer les sentiers.
 - Remise en état des sentiers.

6. Organisation du GT et prochaines étapes

La FRW peut soutenir le lancement des GT. Ceux-ci sont amenés à s'autonomiser par eux-mêmes. Il est nécessaire de définir un coordinateur et un secrétaire pour les différentes réunions.

- Un participant a proposé après la réunion de prendre le rôle de coordinateur. Il proposera un planning et une méthode de travail à la commune.
- La FRW avec l'aide de la commune et d'un membre du GT réalisera une compilation cartographique (dans la mesure du possible), des différentes données existantes. Le fichier proposé pourra être intégré à la plateforme WalOnMap.
- Celui-ci sera fourni aux membres lors du prochain GT. Une impression sera réalisée par la commune.
- Chacun des membres sera amené à prospecter dans son village et réalisera une sélection des itinéraires et sentiers à réhabiliter.
- Ces itinéraires pourront, selon les cas et leur pertinence, répondre à différents objectifs (voir ci-dessus dans la présentation des dynamiques similaires).
- Tous les villages ne sont pas représentés au sein de ce GT. Il faudra veiller à avoir un représentant par village en sollicitant leur participation à la prochaine réunion.
- Les acteurs et associations locales des différents villages, selon la pertinence, pourront être invités à cette réflexion.
- La date doit être définie et sera communiquée prochainement.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Simon DE PAEPE